20 et 22 rue des postes

Réparation clocher
église Saint Clair

Fontanes

Bulletin d'informations municipales
ANNÉE 2025

Rampe terrain de foot

Vue aérienne église Saint Cevet

- Actions municipales
- Vie de l'école
- Vie associative
- Divers

REMERCIEMENTS

La mise en page et l'impression de ce journal sont financées par des sponsors qui y insèrent leur publicité. Nous remercions les entreprises sollicitées d'avoir répondu favorablement.

Monument aux morts

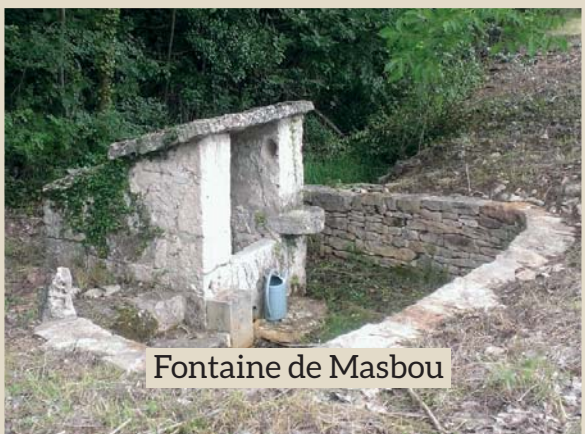

Fontaine de Masbou

Vitraux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Vie publique
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?
Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement
Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux
2 listes A et B
1er TOUR
Sans majorité absolue
2nd TOUR
La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.
Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).
Mêmes règles de répartition que pour le 1er tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.
Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1er tour.
Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.
© DILA 2025

Madame Karine GILLES est nommée agent recenseur.
Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

3/ Le mot du Maire

Mes cher(e)s administré(e)s,

A l'horizon, une nouvelle année se dévoile et mes premiers mots seront pour vous souhaiter, au nom du conseil municipal, une très belle année 2026, qu'elle vous apporte la santé, bien précieux, mais aussi la sérénité et le bonheur. Une nouvelle année est toujours porteuse d'espérance et de moment de bonheurs partagés.

Année un peu particulière puisque se profilent les élections municipales en mars 2026. Cependant la vie de notre village ne s'arrête pas à cette unique considération. Le mode de scrutin évolue et un paragraphe sera dédié à ce sujet dans le bulletin.

La gestion du quotidien, les projets futurs continueront à faire évoluer notre commune dans le respect de l'harmonie architecturale, sans oublier qu'un village vit au travers de ses habitants et de ses associations.

A cet instant, où j'évoque les associations, je ne peux qu'avoir une pensée pour Alain Beausoleil qui nous a quittés subitement, il était une figure de la vie associative. Sa bonne humeur, son dynamisme, son dévouement nous manqueront à toutes et tous.

Lorsque nous sommes élus, nous avons des espoirs et des rêves, qui hélas ne font pas disparaître les obstacles et ne résolvent pas tous les problèmes. Nous avons la difficile tâche d'essayer de forger l'avenir de notre village. C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous pouvons tous contribuer à la réalisation de nos engagements.

Comme toutes les communes, nous n'échappons pas aux baisses des dotations d'état, et la vigilance reste de mise, même si nos finances sont saines. Nous devons rester attentifs aux dépenses engagées.

Le mandat 2020-2026, s'est avéré l'un des plus compliqué avec la crise sanitaire de la COVID, mais aussi l'inflation avec la maîtrise des coûts de fonctionnement. Concernant notre commune, nous avons subi l'instabilité au niveau administratif avec divers remplacements. A ce jour, nous avons retrouvé une certaine stabilité.

Le conseil municipal et moi-même vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu **le dimanche 11 janvier 2026 à 16h00** à la salle des fêtes de Fontanes.

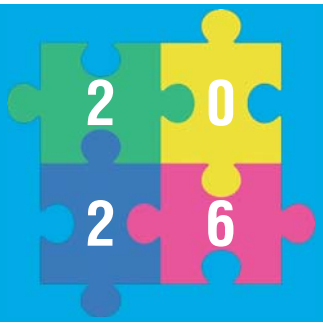

Vœux

Le conseil municipal et moi-même vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu **le dimanche 11 janvier 2026 à 16h00** à la salle des fêtes de Fontanes.

Belle et heureuse année 2026

RBMH
Restauration du Bâti Ancien

TAILLE DE PIERRE
MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ÉCHAFAUDAGE

Retrouvez sur le site de la mairie **https://www.fontanes.net** toutes les informations pratiques et sur facebook likez la page **Fontanes animations - 46230 -** pour être au courant des animations et faites partie des amis de **Fontanes animations.**

Fontanes info est un magazine édité par la Mairie de Fontanes et diffusé gratuitement • Directeur de la publication : Roselyne Valette
Rédaction, coordination du magazine, photographies : Roselyne Valette, Corinne Font • Mise en page impression : www.samuelbats.com

Le 1er mai, journée de travail bénévole et citoyenne

Jeudi 1er mai, la fête du Travail est devenue à Fontanes la fête du bénévolat. Afin d'encourager la création de liens au sein de la population, la municipalité organise tous les ans une journée citoyenne.

C'est toujours dans la joie, la bonne humeur et l'envie d'œuvrer pour embellir le village, que 27 personnes se sont réunies ce jeudi 1er mai. La municipalité tient à rappeler que l'objectif de la journée citoyenne devenue en ce jour de fête du Travail fête du bénévolat, est de, faire ensemble, pour, mieux vivre ensemble. C'est l'occasion de favoriser des liens entre habitants. Sept équipes avec chacune leurs tâches étaient formées. Chacune a pris les consignes. Du débroussaillage, au ramassage de déchets, en passant par la plantation de fleurs et du désherbage manuel, ce fut un travail conséquent qui a été effectué.
Plus de trois remorques de végétaux ont été récupérés par un habitant bénévole de la commune afin de faire du compost. Les enfants ont joué un rôle dans la récupération des déchets autour du stade, du terrain pétanque, de la plaine de jeux, des parkings et des places. Des mégots de cigarette sont à nouveau ramassés aux abords des divers terrains et places malgré l'installation de cendriers. Au niveau de la sécurité, la fédération de chasse avait prêté des maillots fluos où était inscrit « j'aime la nature propre, faites la chasse aux déchets ».
La fin de la matinée s'est terminée par un moment de convivialité dans la prairie ombragée où serpente le ruisseau du Boulou. Les participants étaient satisfaits du travail accompli, heureux des échanges qu'ils ont pu avoir les uns avec les autres. La maire Roselyne Valette et l'équipe municipale ont chaleureusement remercié les bénévoles pour leur participation active à la propreté du village.

Commémoration du 8 mai et réception

Jeudi 8 mai a eu lieu à Fontanes la cérémonie du 80e anniversaire de l'armistice 1945 au monument aux morts du village devant plus de 80 personnes présentes.

Madame la maire, a débuté par son discours en retraçant l'historique du 8 mai 1945 et en insistant sur les problèmes actuels, que la paix n'est jamais acquise, que le populisme, le nationalisme et les tentatives de domination territoriale ont ouvert en Europe un conflit qui dure depuis trop longtemps.

Ensuite Jade Canut a lu le message de l'UFAC, Sébastien Coimet l'ordre du jour N° 9 et Corinne Font le message de Sébastien Lecornu. Appel aux morts, dépôt de la gerbe avec les enfants, minute de silence et Marseillaise ont suivi.
Tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes. Roselyne Valette a informé les habitants sur le budget 2025, les services publics, les travaux prévus en 2025, la prévention en matière de santé, les élections municipales 2026 et les manifestations prévues cette année à Fontanes. Après les remerciements d'usage, le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Finances de la commune ; extrait du PV du 20 mars 2025

« VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE.
Madame La Maire présente le budget de la commune en évoquant les éléments suivants :
Dotation forfaitaire 2025 (simulation Association des maires de France) : 0. La commune est concernée par l'écrêtement fiscal (potentiel) supérieur au seuil déclencheur.
Incidence financière au niveau national : A noter l'augmentation du taux de la CNRACL au 01.03.2025, passage de 31,65 % en 2024 à 34,65% en 2025 pour atteindre 43,65 % en 2028 soit 28 % en 4 ans.
Incidence au niveau local : Nous sommes dans l'attente de la mise en retraite d'un agent : L'assureur prend en charge 3 mois en attendant l'instruction du dossier. En revanche, si la période d'instruction est plus longue, c'est la collectivité qui aura la charge des salaires.
Concernant le FCTVA sur l'année 2023, nous sommes à 89 500€. Rappel de la vente en 2024 du logement et lac communal al poux soit une recette de 103 136€.
Dette de la commune au 31.12.2024 : 620 040,94 €
Dette du multi service au 31.12.2024 : 15 082,98 €
Capacité de désendettement : 3,91 (nombre année CAF nécessaire au désendettement total)
Concernant les projets à venir, Ils ont été évoqués au dernier conseil municipal :
Le projet de rénovation du logement communal est en cours, celui de la véranda devant le multi-service devrait démarrer en avril 2025.
La réparation d'une autre partie du mur du cimetière dont le devis est de 7266 € TTC devrait démarrer en septembre 2025.
Pour le chauffage de la bibliothèque, nous avons deux devis :
1 – Delpech Bourgnou pour un montant de 10836,74 € TTC
2 – Chauffage climatisation pour un montant de 7961,20 € TTC
Après analyse avec JP BROUQUIL, nous vous proposons de valider le 2ème devis.
Concernant la cession EPF/Commune : Nous sommes en attente d'éléments financiers et connaître les opérateurs intéressés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
ADOPTE le **BUDGET PRIMITIF** de la **Commune de l'exercice 2025** arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	626 822,09	626 822,09
FONCTIONNEMENT	996 980,37	996 980,37
TOTAL	**1 623 802,46**	**1 623 802,46**

6/ La vie municipale

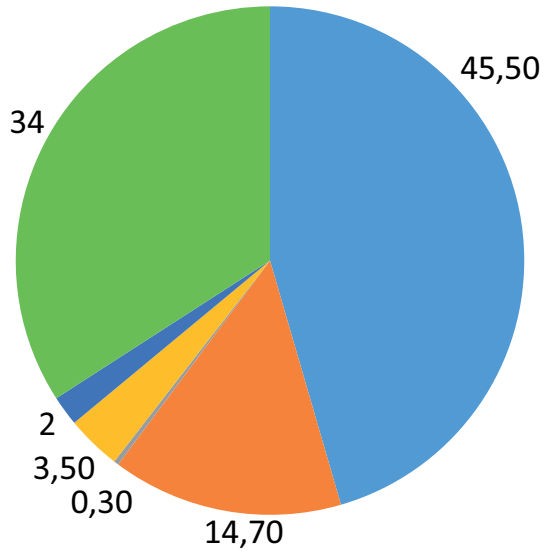

Dépenses de fonctionnement 996 980,37

- charges gestion générale 453 589,85
- charges de personnel 146 500
- attenuation de produits + charges exceptionnelles + amortissement + divers 3 039
- autres charges gestion courante 34 806
- charges financières 19 000
- virement section investissement 340 045,52

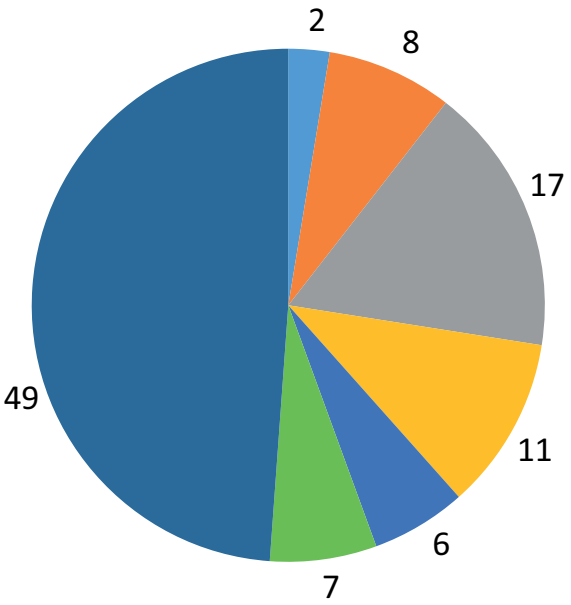

Recettes de fonctionnement 996 980,37

- ventes 25 800
- impôts et taxes 79 095,96
- fiscalité locale 168 975
- dotations 108 943
- autres produits gestion courante + produits financiers et exceptionnels 60 517
- attenuation de charges 67 000
- Excédent à affecter 2024, 486 649,41

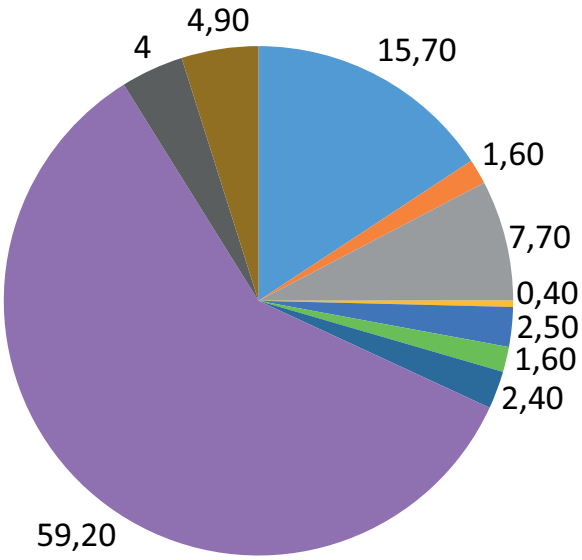

Dépenses investissement 626 822,09

- résultat antérieur 98 640,70
- Reversement taxe aménagement 10 000
- emprunts et dettes 48 000
- Cautions 2 500
- Agencement /Aménagement 15 800
- Réseaux voirie 10 000
- divers matériels 15 000
- dépenses équipements 371 281,39
- RAR Rénov. Bâtiment 25 000
- RAR Rénov. Logement communal 30 600

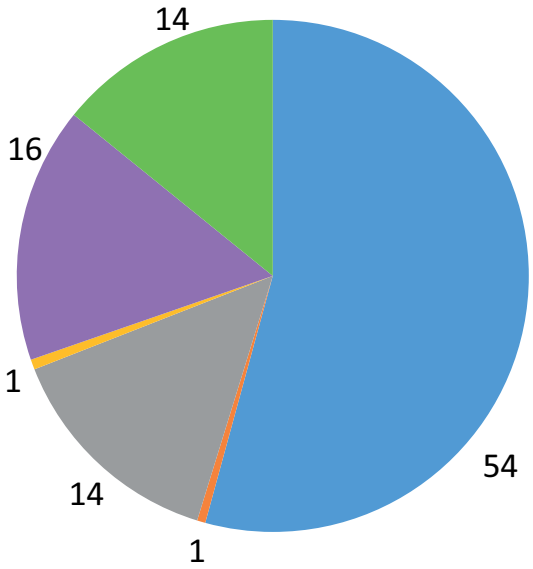

Dépenses investissement 626 822,09

- Virement section fonctionnement 340 045,52
- divers 3 300
- FCTVA 89 500
- taxe d'aménagement 4 000
- RAR : DSIL 101 187
- RAR : Région 88 789,57

Dotation Générale de Fonctionnement

Selon simulation AMF lors du vote du budget, la DGF est bien à 0. En revanche, nous n'avions pas le montant de solidarité rurale qui est de 21 548 €, ce qui au total par rapport à 2024 nous donne 2098 € de plus.

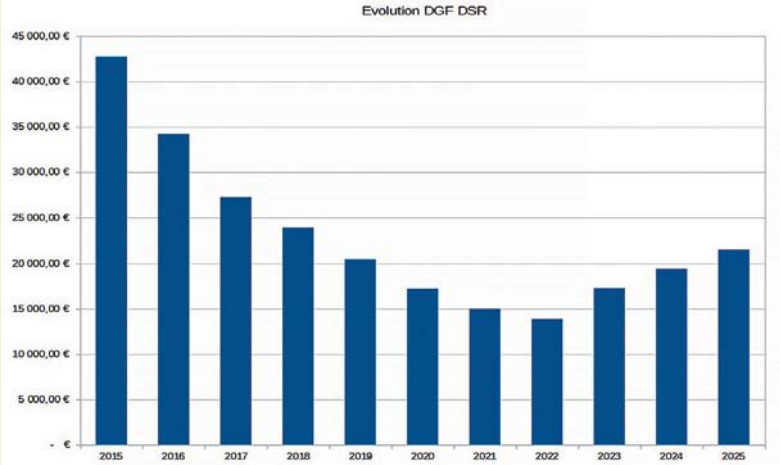

Ils sont venus nombreux le 11 novembre

Beaucoup de monde devant le monument aux morts. Mme la maire Roselyne Valette a pris la parole pour remercier les habitants et les portes drapeaux de leur présence et a prononcé son discours. Puis ce fut le message de l'UFAC, association française des anciens combattants et victimes de guerre qui a été lu par une jeune fille Jade Canut. Le message de Mme la ministre des armées et anciens combattants, Catherine Vautrin, a été lu par la toute jeune Milha et Corinne Font adjointe au maire. La liste des morts pour la France a été prononcée par une jeune fille, Lilou Brison. Dépôt de gerbe, sonnerie « aux morts », minute de silence puis Marseillaise ont clôturé la cérémonie.

Au verre de l'amitié qui a suivi à la salle des fêtes, offert par la municipalité, Roselyne Valette a évoqué deux informations aux habitants : une sur le recensement de la population et l'autre sur l'animation à la bibliothèque le soir même à 18 heures. La municipalité a excusé Georges Blanc, Fontanais, responsable des anciens combattants de son absence à cette cérémonie, car souffrant.

État civil

NAISSANCES

Eleanor, Christine, Jocelyne GRAILLOT, née le 5 février 2025 à Cahors (Lot)

Lya MAYOT ELIAS, née le 28 avril 2025, à Cahors (Lot)

Pia, Lisa, Rose MERIAN, née le 20 mai 2025, à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Luna, Julia BERNARD PEGARD, née le 16 juin 2025, à Cahors (Lot)

GREFFIER hélios, Ernesto né le 14 novembre 2025 à Cahors (Lot)

Lyana, Annie, Chantal DARNAUD née le 9 décembre 2025 à Cahors (Lot)

MARIAGES

BLANC Jean, Philippe, Roger, Camille
& POUGET Rachel, Murielle
16 août 2025

MERON Hugues, Michel, François
& JENNET Alice, Simone, Catherine
27 septembre2025

DÉCÈS

CAVALIE épouse RODRIGUES Eliane, Marie (Transcription) 5 avril 2025

SEMBEL veuve CALVET Elise, Philomène (Transcription) 5 avril 2025

JOSSE Emilie (Transcription) 23 août 2025

BEAUSOLEIL Alain 8 octobre 2025

Carnet noir : Adieu l'ami Bobo !

C'est avec une énorme stupeur et une profonde tristesse que les habitants de Fontanes, le Club Amitié Loisirs, le club de Football FCLF (Football Lalbenque Fontanes), le comité des fêtes ont appris le départ d'Alain Beausoleil. Il était un membre dévoué, animateur du comité des fêtes, du club de loisirs, et du FCLF (Football club Lalbenque-Fontanes) dont il a été le président. Toujours présent, toujours souriant et plein d'énergie, il faisait partie de ces personnes qui rendent chaque moment plus chaleureux. Son engagement, sa bonne humeur et sa gentillesse laisseront une trace indélébile dans les cœurs et dans la vie des associations et club de foot. Aujourd'hui, il a rejoint les étoiles, mais son souvenir continuera d'éclairer chacune des fêtes, des loisirs, des repas, des sorties, des matchs de foot et de toutes ses activités à Fontanes. Toute la commune et ses amis disent : merci pour tout ce que tu nous as apporté, nous ne t'oublierons jamais Bobo, comme tout le monde l'appelait.

Urbanisme

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX
Mr CHEVALLIER Christophe (Modif Piscine, couleur et dimension)
Mr PECHARMAN André (Pose panneaux photovoltaïques)
ENERFREE (Pose panneaux photovoltaïques)
Mr DELAVIGNE Marc (Remplacement toiture)
Mr THOUROUDE Robert (Clôture grillage)
Mr DUPUIS-BONNET Lény (Abri jardin)
Me CHAUBARD Laetitia (Piscine)
SCI CHRISOLIA Mr RATZ (Pose Panneaux photovoltaïques)
Mr DELAVIGNE Marc (Changement fenêtres et portes)
Me AUBERT Camille (Pose Panneaux Photovoltaïques)

PERMIS DE CONSTRUIRE
Mr MENDOZA Juan (Réhabilitation grange + piscine Régularisation
Mr SOWKA Dominique (Mise en conformité surfaces et ouvertures)
BRASSERIE RATZ (Modification entrée site clients)
Mr DUJARDIN Edgar (Création abri bois)
SCI DES TREILLES (Pose panneaux photovoltaïques)
Mr CANUT Jean-Michel (Abri voiture)
SARL ISIS MIDI PYRENEES (Extension local existant)
SAS SOBEN (Extension bâtiment tertiaire)
Mr SOWKA Dominique (Mise en conformité PC) **Annulé**
Mr ARNAUD Gilles (Terrasse en bois sur pilotis)

Le multi-service a sa véranda !

La véranda du multi-service est posée, elle offre un espace supplémentaire aux gestionnaires. L'hiver, des repas ou des cafés peuvent y être servis et l'été, grâce à ses portes coulissantes, l'espace est ouvert, laissant place à une terrasse couverte.

Information diverses

OBLIGATION LEGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE LOT

L'obligation légale de débroussaillement dépend de la situation géographique de votre terrain. Débroussailler les abords de votre habitation permet de créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt. Si votre terrain n'est pas soumis à cette obligation, le débroussaillement reste recommandé pour diminuer les risques d'incendies à proximité d'une zone boisée. Nous faisons le point sur la réglementation.

En quoi consiste le débroussaillement ?

Le débroussaillement consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...).
Les conditions précises de mise en œuvre du débroussaillement sont adaptées aux conditions locales de votre département. Ces conditions sont fixées par arrêté préfectoral.
L'obligation légale de débroussaillement liée à votre construction est à réaliser sur une **profondeur minimale de 50 mètres** à partir de celle-ci. Elle ne se limite pas nécessairement aux limites de votre parcelle. **Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillement sur une parcelle voisine.**
Dans ce cas, vous devez **informer vos voisins** de vos obligations de débroussaillement sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accéder à leur terrain par un **courrier avec accusé de réception**. Votre courrier doit préciser la nature des travaux à réaliser.
Vos voisins peuvent toutefois choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussaillement qui est à votre charge. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes et qu'ils vous refusent l'accès à leur terrain, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à partir de la notification du courrier, la responsabilité du débroussaillement est alors à leur charge. Vous devrez en informer le maire.

France services
Bénéficiez d'une aide de proximité pour réaliser vos démarches administratives ou obtenir des informations.

Bus France Services
Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidiens ?

Mardi / 9h15 - 12h30
13 janvier 2026
17 février 2026

Les enfants ont tiré les rois et les reines à l'école

Jeudi 16 janvier après-midi était le jour de la traditionnelle galette de la mairie à l'école de Fontanes.

Les enfants attendaient de goûter celle confectionnée par le boulanger du village Corentin Olivier, une galette excellente.
Comme chaque année, les enfants,les enseignantes et le personnel communal se sont servi un morceau de galette accompagné de jus d'orange dans la cour de récréation. Chacun et chacune espérait être roi et/ou reine. Quelques chanceux ont été couronnés. Un bel instant de partage et de convivialité à l'école du village.

Carnaval. Les écoliers déguisés ont défilé dans le village

A l'occasion du carnaval, les enfants de l'école de Fontanes ont défilé dans les rues du village. Les habitants du bourg les ont bien accueillis, une ambiance sympathique et vraiment intergénérationnelle.
Après avoir fait le tour du village, les enfants sont revenus tranquillement à l'école où un goûter amélioré les a attendu dans la cour de récréation. Les enfants étaient encadrés par les maîtresses, le personnel communal et stagiaire.

Fontanes fête de la nature

Découvrir les zones humides

Dans le cadre de la Fête de la Nature, la commune de Fontanes a accueilli deux journées d'animations placées sous le signe de la découverte et sensibilisation à l'environnement. Organisées respectivement le lundi 19 mai pour les élèves de l'école de Fontanes, puis le mercredi 21 mai à destination du grand public, ces rencontres ont rassemblé habitants de la commune et des alentours autour d'un thème central : les milieux humides et le fonctionnement des cours d'eau. Ces animations ont été menées conjointement par le Syndicat de rivière du Lemboulas et la Cellule d'assistance technique aux zones humides portée par l'Adasea d'Oc. Ensemble, les intervenants ont proposé aux participants une immersion sur le terrain, au cœur de la zone humide de Fontanes, plus précisément au niveau des anciennes cressonnières et du cours d'eau récemment reméandré. L'objectif était double : faire découvrir au public les fonctions essentielles des milieux humides véritables réservoirs de biodiversité, zones tampons contre les inondations, épurateurs naturels et expliquer les enjeux liés à la restauration naturelle des cours d'eau. Le reméandrage récemment réalisé sur le site visité illustre parfaitement cette dynamique : en redonnant au cours d'eau un tracé sinueux, plus proche de son état naturel, le projet permet une meilleure reconnexion avec les zones humides adjacentes, favorisant ainsi la biodiversité et la résilience du territoire face aux aléas climatiques.
Les enfants, curieux et attentifs, ont pu observer une faune et une flore riche et souvent méconnue, tandis que les visiteurs du 21 mai ont échangé avec les techniciens sur les actions concrètes menées pour préserver ces espaces fragiles mais indispensables. Ces journées ont permis de sensibiliser petits et grands à l'importance de ces milieux, tout en mettant en lumière les efforts engagés localement pour leur préservation. Une belle manière de célébrer la nature. Roselyne Valette maire de Fontanes et l'équipe municipale ont remercié Aurèlie Bonneton de l'ADASEA et Gauthier Aucoin du syndicat de rivière du Lemboulas pour la visite commentée de la zone humide.

Le parcours d'orientation dans la plaine de jeux

Une rencontre sportive a eu lieu dernièrement à Fontanes, sur la plaine des jeux entre les enfants de plusieurs écoles en partenariat avec l'USEP, autour d'activités d'orientation. L'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) est une fédération sportive qui met en œuvre et développe des activités sportives et associatives pour les écoles publiques du premier degré. Le sport scolaire à l'école publique est une excellente initiative pour bien grandir ensemble. Cette rencontre sportive a rassemblé les écoles maternelles de Castelnau-Montratier, de Flaujac-Poujols, de Montdoumerc et de Fontanes.

Divers ateliers étaient programmés par groupe d'enfants. Les maîtresses ont organisé cette journée avec le soutien les employées des diverses municipalités. Les écoliers ont été ravis de cette journée très animée dans cette magnifique plaine verdoyante.

Fête des écoles

Vendredi 20 juin, en fin d'après-midi, les écoliers du RPI ont joué, chanté devant leurs parents, familles et amis réunis dans la prairie ombragée à Fontanes. Chaque école avait préparé en secret un spectacle. Tout d'abord les enfants de la maternelle de Montdoumerc ont dansé avec application faisant voler des plumes blanches et noires sur la musique du « Lac des cygnes », puis ils ont mimé un chant se terminant par une ronde. Les écoliers de Fontanes, un peu plus grands, ont représenté en binôme les drapeaux de tous les pays du monde, disant bonjour dans toutes les langues, puis ils ont chanté la fraternité pour tous les enfants du monde. Enfin, les grands de Belfort ont créé eux-mêmes leur spectacle sur le thème de la Liberté en jouant des scènes sur le sport collectif, le cirque, etc., chantant à tue-tête « Liberté », avec joie et un peu de nostalgie pour les 11 CM2 qui vont partir au collège. Tous les enfants ont été chaleureusement applaudis ainsi que les maîtresses, les intervenants et les ATSEM.
La soirée s'est poursuivie avec le tirage de la tombola, le verre de l'amitié et le repas du traiteur, le tout dans la bonne humeur pour (presque) clore cette année scolaire !

SARL MOLINIER
Saint Cevet 46230 Fontanes
Contacts :
Tel : 06.21.23.10.89
Mail : moliniereric1@orange.fr
Terrassements
Assainissements
Piscines
VRD
Fondations
Brise roche

POMPES FUNÈBRES
CAHORS FUNÉRAIRES
ENTREPRISE LESCALE
Tél. : 05 65 21 29 16
24h/24 - 7j/7
A votre service pour :
☑ ORGANISATION D'OBSÈQUES
☑ TRANSPORT DE CORPS
☑ ADMISSION CHAMBRE FUNÉRAIRE
☑ ARTICLES FUNÉRAIRES
☑ MONUMENTS FUNÉRAIRES
☑ TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE
19, Rue Émile Zola - 46000 Cahors

MAM « les petits pas »

Une maison d'assistantes maternelles qui fonctionne bien.

Le samedi 5 avril avait lieu l'assemblée générale de la MAM (maison d'assistantes maternelles de St Cevet) « Les petits pas » à la salle des fêtes de Fontanes. Étaient présentes les 4 assistantes maternelles ainsi que la remplaçante de Valériane. C'est donc Audrey qui va la remplacer début septembre prochain.
Quelques parents étaient présents ainsi que des élus, Mme Roselyne Valette, maire de Fontanes et M. Brouquil, adjoint ainsi que M. Mougeot, maire du Montat. Une relation s'est établie avec la bibliothèque de Fontanes afin d'initier dès le jeune âge les enfants à l'envie de lire ou d'écouter des contes. Une sortie chez les pompiers est envisagée d'ici la fin de l'année ou début 2026. Le bilan financier de l'année de référence du 01-10-2023 au 30-09-2024 laisse apparaître un résultat positif de 432,88 €. Un point est évoqué sur la dangerosité de la sortie de la Mam. Les véhicules arrivent très vite

dans le virage. Des pistes de réflexion sont à l'étude. Les assistantes maternelles restent à l'écoute des parents, l'échange entre parents et assistantes maternelles est important. N'hésitez pas à les contacter, ce sont de vraies professionnelles qui aiment leur métier et surtout les enfants.

Société de chasse « Saint Hubert Fontanaise »

Changement de président

Gérard VALETTE qui occupait le poste de président depuis 2011 a souhaité arrêter son mandat, et c'est Romain SOUYRIS qui a repris la présidence de l'association depuis la dernière assemblée générale en date du 17 mai 2025. Romain SOUYRIS, tous les membres du bureau, ainsi que les adhérents tiennent à remercier Gérard pour les 14 années réalisées au service de l'association.
A ce jour, l'association « Saint Hubert Fontanaise » comptabilise 21 adhérents, pour un territoire de chasse de 1300 hectares environ.

Afin de mettre à jour la cartographie du plan de chasse, ils ont actualisé les signatures des droits de chasse des propriétaires de la commune de Fontanes. **l'association remercie tous les propriétaires signataires de ces droits de chasse.**

Nous vous informons que la sécurité reste notre priorité.

Depuis 5 ans, nous avons installé 30 miradors sur la commune, les battues au grand gibier sont encadrées par des directeurs de battues, les postes de tirs sont identifiés, et les consignes de sécurité sont strictes. Nous indiquons à chacune de nos battues notre présence aux moyens de panneaux de signalisation sur la voie publique et les chemins de la commune.

Saison 2024-2025

17 sangliers, 50 chevreuils (37 en battues et 13 en Tirs d'été), et 10 renards attrapés à la cage dite « Poulailler ». Une journée de déterrage a été organisée le 13/04/2025 avec l'équipage « Le rallye du Quercy Blanc », ce qui a permis de prélever 2 femelles adultes, 3 renardeaux mâles et 2 renardeaux femelles. Il a été lâché 60 faisans sur la saison, le perdreau est en population stable, ainsi que le lièvre, ce qui confirme que le petit gibier est bien présent sur notre territoire.

La convivialité est également l'objectif de notre association

le 3ème barbecue estival était organisé le dernier week-end de juin pour les adhérents et leurs conjoints. Ce repas a réuni une quarantaine de personnes

sous un soleil de plomb. Le repas pour cette édition était copieux avec des salades composées, des fritons de sanglier, des pavés de biche et de cerf, du fromage et un gâteau Pastis.

Pour cette nouvelle année 2026, nous souhaitons associer à notre convivialité les habitants de Fontanes, désireux de partager du gibier avec **l'organisation de notre 1er banquet de la chasse le Samedi 25 avril 2026 à la salle des fêtes de Fontanes.**

Par ailleurs, les membres de l'association se sont mobilisés pour la journée citoyenne organisée par la mairie le 1er mai 2025 afin de l'aider à nettoyer la commune. Toujours dans l'objectif de communiquer et de protéger la nature, nous souhaitons également participer avec l'aide de notre fédération à l'opération nationale **« J'aime la nature propre » le samedi 7 mars 2026.**

L'association « Saint Hubert Fontanaise » vous souhaite une excellente année 2026.

Comité d'animation culture et loisirs

AG conviviale

Marc Soulié, président du Comité d'animation loisirs et culture de Fontanes avait convié les membres, les bénévoles et les élus pour l'assemblée générale ce vendredi 17 janvier à la salle des fêtes du village.
À l'ordre du jour, le bilan moral et financier, le calendrier des activités pour 2025, le renouvellement du bureau. Une bonne gestion du comité a pu permettre de prévoir des investissements tels qu'achat de friteuses, bancs et chaises.
Le président soulignait le fait de proposer des animations avec repas à des tarifs modérés afin que les familles puissent participer.
De son côté, la maire de Fontanes Roselyne Valette remerciait le président et les membres bénévoles pour l'organisation des nombreuses manifestations qui animent la vie locale plusieurs fois dans l'année. Elle a précisé : **« En tant qu'élue, nous sommes ravis du fonctionnement de ce comité, passionné et impliqué dans l'animation de notre village. Félicitations aux jeunes qui se sont**

portés volontaires pour le poste de vice-président et/ou poste communication ». L'assemblée s'est terminée par un moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La fête à Saint Cevet, hameau de Fontanes, samedi 21 juin au pied de l'église.

Au programme ; une marche à 10 heures. Seuls, quelques courageux se sont engagés à parcourir 5 km ou 10 km. Au fil du parcours ombragé et au regard de l'intensité du soleil, tous ont été unanimes pour ne faire que le parcours de 5 km. Ensuite, vers midi, l'apéritif était servi, et les participants se sont désaltérés autour d'une bière bien connue dans la commune ou autres boissons.

Une belle balade nocturne

Samedi 22 février, le club Animations Loisirs Culture de Fontanes a organisé une marche nocturne au départ du village pour un circuit de 10 km. Les participants (es) plus de vingt, se sont retrouvés sur la place de la mairie à 18 h, pour les inscriptions et les consignes. Le départ de la balade nocturne a eu lieu à 18 h 30, et à mi-parcours une collation a été proposée, eau, fruits secs, vin chaud, ce qui a remonté le moral et dégourdi les jambes. Ce circuit a ravi les marcheurs qui la nuit venue se sont éclairés avec lampes torches et frontales, ils ont marché mais les discussions allaient bon train entre eux, dans une ambiance des plus agréables. . À l'issue de la marche un repas froid a été pris en commun à la salle des fêtes du village. Une belle balade dans une ambiance chaleureuse et amicale à Fontanes samedi dernier.

Vers 13 h 30, après avoir pris place sous les chapiteaux installés près de l'église, les convives se sont régalés avec une variété de salades, une entrecôte grillée accompagnée de frites, du fromage et une tarte aux pommes. Ce sont près de 140 personnes qui étaient présentes, la chaleur en ayant dissuadé certains. La soirée s'est terminée par un plateau-repas avec au choix saucisse aligot ou saucisse rougail suivie d'une animation musicale.

Concert à l'église avec l'orchestre de Chambre de TOULOUSE

L'Orchestre nous à fait l'honneur de se produire dans l'Église St Clair de Fontanes le **vendredi 4 juillet** sous la direction musicale de Gilles Colliard. A 14h45, une partie pédagogique était ouverte aux enfants de l'école encadrés par les maîtresses. Le 16 juin 2024 les enfants de l'école avaient déjà pu découvrir les instruments, et l'orchestre l'après-midi, ce qui fut également le cas ce vendredi. Puis à 21h suivit le concert en l'église du village avec au programme Ludwig V. Beethoven Symphonie n°5, Wolfgang A Mozart Divertimento en Fa majeur, symphonie de Prague. A la sortie de l'église, l'auditoire et les musiciens ont échangé autour d'un verre convivial tard dans la nuit. De nombreux mélomanes ont salué la qualité de cet évènement.

Magnifiques fête et brocante

La grande fête annuelle de Fontanes s'est tenue du vendredi 5 au dimanche 7 septembre. Elle a débuté vendredi 5 septembre à partir de 19h avec un apéritif et une restauration rapide animé musicalement par « Fabien Guitare » suivi à 22h par un concert avec « TTC les années stars » qui a ambiancé d'une façon considérable la prairie du village.

Samedi à 14 h, le concours amical de pétanque a ravi les nombreux participants présents. À 19 h, il y avait une super ambiance avec l'animation « Bandas Bubble Band » puis à 20h le repas paella et la soirée Bodega animée par **« Bodega Tour »** ont été un succès.

Dimanche 7 septembre toute la journée, la grande brocante a comme chaque année attiré une

foule considérable et ce dès le matin, avec des centaines d'exposants dont certains venaient de très loin. Plus d'un millier de chineurs ou curieux dans les rues et sur les places. Après la messe s'est déroulée la cérémonie au monument aux morts, avec porte drapeaux. gendarmerie, élus des communes voisines. À 11 h, une magnifique démonstration de danses de salon par **« Vitadanse »** a ravi les participants et les spectateurs. Un apéritif offert par le comité des fêtes à 11h30, puis à 12h un repas moules ont drainé beaucoup de monde. À 14 h 30, les danses traditionnelles par le groupe « Resmedol » ont été particulièrement appréciées. Encore une fête particulièrement réussie à Fontanes cette année.

Football club Lalbenque Fontanes

Le FCLF a repris ses activités dès la fin juillet avec l'entrainement des séniors. Les féminines et les jeunes ont suivi dès la mi-août.

Malheureusement, la disparition d'Alain Beausoleil, vice-président du club et figure emblématique, est venue assombrir ce début de saison. Le club lui a rendu plusieurs hommages et les séniors garçons et filles joueront toute la saison avec un brassard noir pour honorer sa mémoire.
Cette année encore, le FCLF va approcher les 300 licenciés filles et garçons réunis.
La bodega de Noël sera l'occasion de réunir tous les adhérents mais aussi les parents, élus, partenaires et sympathisants du club. Le père Noël sera aussi de la partie et devrait gâter tous les licenciés du club.
Cette bodéga aura lieu le 6/12 à la salle des fêtes de Lalbenque. En parallèle, le club organise une collecte au profit des restos du cœur. Les personnes peuvent déposer leurs dons au club house de Lalbenque jusqu'au 15 décembre. Les jeunes du club viendront cette année à la rencontre des habitants de Fontanes pour leur proposer notre traditionnel calendrier.
Enfin, le tournoi du club aura une nouvelle fois lieu sur les installations du stade Robert Poussou les 6 et 7 juin 2026.

Le FCLF cherche également activement de nouveaux bénévoles (dirigeants, éducateurs). Toutes les compétences sont les bienvenues au sein de notre club (Rens : 06 85 38 70 67) Le FCLF tient à remercier la municipalité de Fontanes de son soutien indéfectible.

Club amitié et loisirs de Fontanes

L'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du club Amitié Loisirs et Culture de Fontanes a eu lieu **dimanche 1er février** à la nouvelle salle de l'espace « Le Castelas » du village, en face de l'école. Dès 9 h 30, les adhérents arrivaient afin de régler la cotisation 2025 et récupérer la carte.
À 10 h, Jacky Chaubard, le président, ouvrait l'assemblée générale devant plus d'une centaine d'adhérents avec des remerciements pour cette présence importante et il présentait ses vœux pour cette nouvelle année.
Le rapport moral, puis celui d'activité et financier ont été présentés tour à tour par le président, la secrétaire et la trésorière commentés et diffusés en même temps sur un écran. Les principales activités 2024 ont été particulièrement rappelées telles que assemblée générale, la bourse livres et motos, le repas moules frites, le repas choucroute, la brocante de septembre même si celle-ci a fortement été impactée par la météo, le voyage en Espagne, le repas de fin d'année… Les soirées à thème, la bibliothèque, la section marche, les soirées jeux et belote ont été évoqués.
Roselyne Valette, maire de Fontanes, a pris la parole pour remercier le club pour tout ce qu'il apporte à la commune avec ses nombreuses activités.

Après le renouvellement de membres du conseil d'administration, un film d'une heure a retracé toutes les activités de l'année avec de magnifiques photos et une musique correspondant aux différents événements présentés.
Après l'assemblée, tous les adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes du village pour déguster le repas « poule farcie » dans une ambiance cordiale et chaleureuse.

Au repas moules frites du club Amitié Loisirs

Le club Amitié Loisirs de Fontanes a organisé son traditionnel repas moules frites samedi 10 mai à la salle des fêtes du village. Plus de cent personnes étaient présentes dans une ambiance chaleureuse et amicale. Après l'apéro, les moules et les frites ont été distribuées plusieurs fois au grand plaisir des participants, qui se sont ensuite régalés avec les fromages, la salade et un magnifique dessert composé de coque et de crème anglaise.
Le président du club Jacky Chaubard a rappelé les nombreux événements à venir, dont le grand vide-grenier bourse motos et mobylettes annuel qui se déroulera cette année les 24 et 25 mai. Un bon repas et une belle après-midi pour les adhérents du club à Fontanes.

Magnifique brocante et bourse motos, mobylettes et livres

Dimanche 25 mai, jour de la fête des mères, le club Amitiés loisirs de Fontanes présidé par Jacky Chaubard a organisé sa traditionnelle brocante vide greniers de printemps au centre du village. Pour la 3e année consécutive, il y avait également une bourse aux motos et mobylettes et de livres. Une très belle journée de printemps avec une météo clémente qui a contribué à la réussite de cette journée où plus de 100 exposants étaient présents. Dominique Chaubard, une des responsables du club organisateur, nous confiait qu'à chaque brocante il y avait toujours de nouveaux exposants ce qui prouve la notoriété des manifestations de ce type à Fontanes. Les rues, la place et la cour de l'école, de la mairie, étaient bondées de monde dès le matin. Sur la journée, il y a eu un public énorme qui a découvert les stands, chiné ou tout simplement s'est promené. Les motos et mobylettes, moins nombreuses cette année, ont cependant passionné les amateurs et aussi rappelé aux plus anciens leur jeunesse.
Toute la journée, il a eu possibilité de se désaltérer et manger notamment des grillades. Quelle belle manifestation et vraiment bravo aux organisateurs et à son président Jacky Chaubard pour proposer une brocante vide greniers bourse aux livres et motos, mobylettes de ce grand niveau à Fontanes.

Voyage au Portugal

Le club amitié loisirs de Fontanes a organisé un voyage pour ses adhérents au Portugal du jeudi 9 octobre au jeudi 16. Trente huit personnes avaient répondu présentes à cette semaine de vacances. Un départ très tôt en bus de Fontanes le premier jour pour récupérer l'avion à Toulouse, afin de rejoindre Lisbonne pour une escale avant de partir sur un vol pour Porto et installation à l'hôtel pour 3 nuits.

Dans cette région découverte de Porto, Guimaräns, Penafiel, la région des vins verts, et des spécialités culinaires locales. Départ ensuite pour Aveiro, coimbra, plusieurs visites chaque jours de monuments, monastères etc...sur Batalha, Nazare, Fatima. Ensuite visite des villes de Alcobaça, Sintra, du cabo d'à Roca, le plus occidental d'Europe. Les 2 derniers jours découverte de Lisbonne de ses monuments, des ruelles des vieux quartiers, d'un spectacle de Fado. A noter que lors de ce voyage, le premier jour un accident aurait pu être très grave (en bord de mer une vague a emporté 2 femmes du club) qui ont pu heureusement être secourues rapidement.
Et le dernier jour une adhérente a du être hospitalisée pour un problème médical et qui n'a donc pu avec son époux rentrer avec le groupe, mais plus tard. Malgré ces deux péripéties, une très bonne semaine de tourisme et ce dans une ambiance chaleureuse et amicale pour le club Fontanais. Merci à Jacky Chaubard le président et à son bureau pour ce voyage superbe.

Soirée os de canard à Montdoumerc

Ils sont nombreux et de partout, à avoir participé à cette soirée. L'orchestre d'Eric Coulon a su motiver les participants à se lever pour aller danser, et, comme toujours, le repas à réjoui tout le monde. Châtaignes, vin nouveau et os de canard ont agrémenté cette soirée automnale.

La pétanque fontanaise

La pétanque Fontanaise compte 39 licenciés dont 2 minimes pour la première fois et sort d'une très belle saison sportive. Elle comprend 5 équipes en Championnat des Clubs de pétanque (2 féminines et 3 masculines) et 2 équipes en championnat des Clubs provençal.
Retour sur les résultats de la saison :
- Une des deux équipes féminines perd en 1/2 finale de la 2eme division contre l'équipe de Saint Germain du bel air.
Les 3 équipes masculines échouent en 1/8 de finale de leur division respective. Seule l'équipe 3, décroche son titre en division supérieure l'année prochaine.
Pour la 1ere fois, les deux équipes de provençal sont champion et vice-champion du Lot cette année. Une équipe évoluera donc en Championnat régional la saison prochaine (photo 2). Ensuite, notre manifestation annuelle se déroulant le jeudi de l'ascension, a encore permis une inscription record dans le département soit 157 joueurs le matin lors du concours individuel promotion, et 125 doublettes l'après midi lors du concours doublette promotion.
Et pour finir, nous avons pour la première fois organisé un challenge triplette mixte, le 13 juillet en hommage à Nicole Elias qui a rassemblé 61 triplettes (vainqueur concours A photo 3 et vainqueur concours B photo 4).
Nous remercions tous les bénévoles mais également les partenaires qui participent activement au bon fonctionnement de ce club.

Renseignement : Elodie BESSE
06.72.71.15.85

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Chantal Czapick expose à la salle voûtée du Castelas

Le comité d'animation Loisirs et culture de Fontanes propose une exposition à la salle des artistes du village, la petite salle voûtée du nouvel espace du « Castelas ».
Ce sont les œuvres d'une artiste locale Chantal Czapick. qui crée des tableaux avec des techniques très différentes sur des thèmes qui la touche particulièrement. Sa passion est celle de la création textile, et elle effectue un magnifique travail avec entre autres de la broderie, du travail à la machine à coudre etc.

Le 6 avril lors du vernissage de l'exposition, plus de cinquante personnes étaient présentes et ont pu admirer les superbes tableaux dans la salle voûtée. Les nombreux participants ont été émerveillés par les œuvres exposées.

Cérémonie du souvenir à Ventaillac

Dimanche 3 août à 11 h s'est tenue la cérémonie annuelle à la stèle de Ventaillac, commune de Fontanes où cette stèle a été érigée sur un terrain donné par M. Hubert Berc, en souvenir des 10 résistants dont 5 Moissagais qui ont élaboré le 15 août 1944 une embuscade destinée à stopper une colonne allemande de SS qui remontait sur Cahors puis sur la Normandie.
Avec très peu d'armement, un seul fusil-mitrailleur, 2 mitraillettes, quelques fusils et des pistolets, ils ont tué 22 SS et en ont blessé plusieurs dizaines. Aucune victime chez les résistants si ce n'est un agriculteur témoin de la scène qui a été tué par les SS d'une rafale dans le dos. Son nom figure sur la stèle au côté des noms des résistants.
Étaient présents, dimanche devant la stèle les porte-drapeaux venus de Moissac et ceux de la FNACA du Lot, le représentant du journal du souvenir du Lot, Mme le maire de Fontanes, accompagnée d'élus et anciens élus, Catherine Marlas vice-présidente du

Conseil départemental et présidente du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, et Hubert Berc donateur du terrain. Après les discours des personnalités, cérémonie au monument, minute de silence, Marseillaise, le pot de l'amitié offert à l'ombre d'un chêne majestueux situé à côté de la stèle a clôturé cette manifestation du souvenir.

Première édition « Bien vieillir dans le Lot » particulièrement réussie

Les stands/ateliers sur la place de la mairie.

Vendredi 19 septembre s'est tenue la première édition de « Bien Vieillir dans le Lot » à Fontanes de 10 h à 17 h. Une journée en un seul lieu pour regrouper les professionnels spécialisés autour du bien vieillir, à la salle des fêtes du village et sur les parkings autour, sous le ciel bleu et le soleil. De nombreux stands liés à la santé ont attiré beaucoup de personnes concernées ou aidant pour échanger et se renseigner.

Il y a également eu des ateliers de nutrition, vision, kiné, art-thérapie, expression corporelle, mémoire etc. Le docteur David Dombrowski, médecin gériatre, chef du département de gériatrie du Centre Hospitalier de Cahors était présent accompagné d'une équipe de professionnels. Ils ont pu rencontrer des personnes, dialoguer et partager des informations très utiles. Il y a eu deux moments forts avec deux conférences à l'intérieur de la salle des fêtes. Celle du matin a été présentée par le Docteur Dombrowski sur le thème « Qu'est-ce que vieillir en bonne santé ? ». Plus de 150 personnes y ont assisté. Pratiquement autant de monde à celle de l'après-midi sur le thème « Le sommeil si on en parlait » par le Docteur Onifade, somnogériatre du CHU de Bordeaux.

Il y avait également devant la salle des fêtes le véhicule de l'unité mobile gériatrique régulée du Samu 46, seul Samu ayant une unité spécialisée en gériatrie en France.

À noter la présence de 60 élèves du Lycée Clément Marot de Cahors qui font des études de soins à la personne. Une journée dédiée à la rencontre, au dialogue, à l'information particulièrement réussie à Fontanes.

Bibliothèque : Mois du film documentaire samedi 11 novembre

Au programme : mieux se nourrir !, avec la diffusion d'un film « On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain » (Bertrand Delapierre/ 2025 / France / 90 min).

Depuis cinq décennies, la façon dont les Français mangent a été totalement bouleversée. Leurs repas sont devenus plus variés, plus accessibles, plus rapides, or cette opulence alimentaire a un prix : à elle seule, l'alimentation représente un quart des émissions de gaz à effet de serre. Il est urgent de repenser les menus des consommateurs, sans sacrifier le goût et renoncer au plaisir de manger. Partout en France, Thomas Sotto part à la rencontre de celles et ceux qui ont des idées parfois toutes simples, parfois extraordinaires, pour continuer à nourrir les Français en réduisant fortement l'impact de l'alimentation. Suivi d'une rencontre avec 2 associations Autonomie Cahors et Caracol association exploitante agricole. La soirée s'est terminée par un repas tiré du sac.

La commune dans l'echange :

un programme riche pour cette première année

Pour adresser les nouveaux défis de la vie actuelle, Jean-Pierre BROUQUIL a mené des réflexions avec différents partenaires qui ont permis les actions suivantes :

- 14 mars : les silos enterrés et souterrains aménagés de Fontanes
- 19 septembre première édition « Bien vieillir dans le Lot » pour améliorer le traitement des personnes âgées ainsi que les aidants.
- Différentes conférences dédiées à **la lutte contre la désinformation**
  * le 21 mars Intelligence Artificielle : afin de montrer qu'il n'y a pas lieu d'en avoir peur et que ce n'est qu'un outil informatique
  * le 4 avril Climat : afin de lutter contre le climato-scepticisme
  * le 27 novembre: vaccination afin de lutter contre les faux à priori.

Jean-Michel CANUT
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Neuf & rénovation - Interphonie - VMC & cumulus
Automatisme portail - Dépannage circuit industriel
300 chemin de Laraigné
46230 FONTANES
Siren 925040818
06 75 58 90 36
jm-canut@hotmail.com

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Contre les **cambriolages,**

ayez
les **bons**
réflexes !

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable,** d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour,** même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillasson,** dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs… Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évitez de laisser les fenêtres ouvertes,** surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien…).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

→ Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

→ Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

→ Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?
Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.
Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit **en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie** de votre choix ;
- soit **en vous inscrivant en ligne** via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques ;** privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation…).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;**
- **interdisez l'accès des lieux.**

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque,** pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations…) ;
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : **https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/**
- **déclarez le vol à votre assureur,** par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

COMMUNAUTE DE BRIGADES DE LALBENQUE
230 ROUTE DE CAHORS
46230 LALBENQUE
cob.lalbenque@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Tel: 17 ou 0565316117

Ma sécurité
Application grand public

www.interieur.gouv.fr

© MI-SG/DICOM/D.MENDIBOURE/F.BALSAMO/JOBE STOCK/Mai 2022